

M. Horner: Un député de la Saskatchewan qui devrait le savoir mieux que vous et moi, monsieur l'Orateur, dit qu'il ne peut même pas trouver de candidat dans Assiniboia.

M. Boulanger: Vous ressassez la même chose qu'hier.

M. Horner: Je n'ai pas parlé hier. J'essaie de prouver, monsieur l'Orateur, que cette mesure sur les paiements anticipés pour des produits comme le seigle, la graine de lin et le colza, ne présente aucun avantage à moins que le gouvernement ne s'engage à donner comme avance en espèces la moitié de la valeur de la récolte. C'est, naturellement, ce qu'avait fait le gouvernement en 1957 alors que le projet de loi sur les paiements anticipés était présenté pour la première fois. A l'époque, on avait promis sans ambages que le cultivateur toucherait sans intérêt la moitié de la valeur. Si ce principe était énoncé dans le bill sans mention du montant disponible, il serait peut-être alors plus facile de le défendre à la Chambre. Le ministre a toutefois rédigé un bill qui tirera le gouvernement d'embarras et ne fera que nuire aux agriculteurs en proie à des difficultés. Je déplore beaucoup que deux ministres chargés de l'industrie agricole puissent être si insensibles et si durs en déclarant que le taux d'intérêt augmentera pour un secteur qui, ils le savent, a besoin d'aide. Je déplore beaucoup que des responsables de l'industrie agricole puissent agir de même à l'endroit des cultivateurs canadiens.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, s'il vous plaît. Le temps du député est expiré. La Chambre est-elle prête à se prononcer?

M. Jack McIntosh (Swift Current-Maple Creek): Non, monsieur l'Orateur.

M. Boulanger: Encore de l'obstruction.

M. McIntosh: Monsieur l'Orateur, c'est avec grand plaisir que j'appuie l'amendement proposé par le député de Palliser (M. Schumacher), appuyé par le député de Meadow Lake (M. Cadieu), portant que le présent bill ne soit pas lu pour la deuxième fois dès maintenant, mais que la deuxième lecture en soit renvoyée à six mois. Je suis heureux d'appuyer cet amendement justement à cause des propos qu'a tenus le député de Crowfoot. Nous, de ce côté-ci de la Chambre, défions aujourd'hui le gouvernement et les deux ministres en cause d'aller demander au premier ministre de tenir des élections d'ici six mois afin de découvrir ce que pensent les cultivateurs de leur politique agricole.

M. Boulanger: C'est pourquoi vous parlez; vous préparez des élections.

M. McIntosh: Nous défions le gouvernement de tenir des élections, parce que chaque jour d'attente nous fait gagner plus de voix des agriculteurs.

M. Boulanger: Vous n'êtes qu'un politicien, et encore au petit pied. Je pensais que vous étiez un législateur, mais vous n'êtes qu'un petit politicien.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre. La présidence a quelque difficulté à suivre le député qui a la parole à cause des interpellations du député de Mercier. Si ce dernier veut participer au débat, il sait qu'il devrait se lever à sa place. C'est un député chevronné.

M. Boulanger: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je voudrais participer au débat, mais lorsque je vois les députés s'amuser, j'ai tellement honte que je ne songe guère à prendre la parole.

M. McIntosh: Est-ce une promesse?

M. Boulanger: Oui.

M. McIntosh: Monsieur l'Orateur, je me trouve un peu dans la même situation que vous. J'ai de la difficulté à faire mon discours lorsqu'on m'interrompt, comme l'a fait le député. Je n'ai certes pas compris quel était son rappel au Règlement. Quelque chose m'a échappé. Voudrait-il répéter ce qu'il a dit?

M. Boulanger: Plus tard.

M. McIntosh: Aussi longtemps que vous respecterez votre promesse; ne soyez pas comme le ministre de l'Agriculture et n'y manquez pas. C'est tout ce qui me préoccupe. Je crois que le ministre de l'Agriculture vient de faire une remarque. Je n'ai pas entendu ce qu'il a dit. La dernière fois, il a dit qu'il ne m'écoutait pas. Le ministre voudrait-il répéter ses paroles?

L'hon. M. Olson: J'écoute.

M. McIntosh: Au moins, j'ai un auditeur. Le député de Crowfoot a mis le gouvernement au défi d'en appeler au peuple au sujet de sa politique agricole pour voir ce qui arriverait. Nous pouvons vous prédire ce qui arriverait. Il y a à la Chambre deux ministres censés représenter l'agriculture. On a parlé de l'élection partielle dans Assiniboia. Bien des Canadiens se demandent, j'en suis sûr, pourquoi elle n'a pas eu lieu en même temps que dans les deux autres circonscriptions. J'ai visé juste, je n'en doute pas, en disant que, par suite de l'intervention de ces deux ministres, le premier ministre avait jugé préférable de tenir l'élection une fois qu'ils auraient eu l'occasion de rendre aux agriculteurs les 100 millions de dollars qu'ils espèrent leur verser sur les 140 millions que les agriculteurs ont déboursés. Les gens de l'Ouest du Canada ne sont pas si faciles à duper. Ils savent ce que fait le gouvernement et ce qu'il se prépare à faire. Nous mettons le gouvernement au défi de tenir une élection complémentaire dans la circonscription d'Assiniboia; il verra bien ce qui arrivera.

• (4.30 p.m.)

M. Boulanger: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur. Si le député qui avait la parole veut une réponse au sujet de cette élection complémentaire, je suis disposé à lui en donner une.

M. l'Orateur suppléant: A l'ordre, je vous prie.